

Recherches sociographiques



Gustave LANCTÔT, *Montréal sous Maisonneuve, 1642-1665*

Louis Dechène

Volume 10, numéro 1, 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055451ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055451ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dechène, L. (1969). Compte rendu de [Gustave LANCTÔT, *Montréal sous Maisonneuve, 1642-1665*]. *Recherches sociographiques*, 10(1), 129-130.
<https://doi.org/10.7202/055451ar>

dans la vocation des séminaristes. Il serait intéressant de poursuivre les recherches en ce sens afin de mieux connaître les raisons pour lesquelles les milieux habituels et collectifs de vie — la paroisse plus que l'école — sont absents de la zone d'influence sur le choix du futur prêtre.

3. Si l'on met en relation des réponses portant sur le statut social du prêtre avec les réponses concernant les obstacles à la vocation sacerdotale, une certaine incohérence (peut-être une méconnaissance de la société actuelle) se manifeste chez les séminaristes. D'une part, en effet, on souhaite que le statut social du prêtre soit plus élevé qu'il ne l'est présentement. Par ailleurs, 48% des réponses indiquent l'attrait pour le confort (p. 97) comme principal obstacle au sacerdoce. On semble oublier ou ne pas savoir que, dans le Québec actuel, avoir de l'argent, et le confort qui en découle, constitue un indice majeur d'un statut social élevé.

4. À juste titre, les auteurs marquent leur étonnement (p. 133) devant l'orientation générale des réponses aux questions portant sur la perception du prêtre et l'attente des fidèles selon les séminaristes. La grande majorité des réponses à ces questions ne souligne que des qualités *personnelles* du futur prêtre laissant de côté les aspects de *service* ou de *métier*. À notre avis, le peu de place fait par les séminaristes au ministère paroissial (le culte 3.7%, la prédication 6%) est un indice très sérieux du désarroi dans lequel ils sont présentement quant à la définition de leur rôle.

Les brèves remarques qui précèdent, tout en indiquant l'intérêt de ce travail, ont voulu souligner certaines questions aux chercheurs qui voudraient poursuivre l'enquête dans ce domaine.

Jean-Paul MONTMINY

*Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Laval.*

Gustave LANCTÔT, *Montréal sous Maisonneuve, 1642-1665*, Montréal, Beauchemin, 1966; 333 p.

Une vie consacrée à la recherche historique, une carrière réussie commandent toujours le respect. Mais celui-ci doit-il nous imposer le silence sur le livre détestable que Gustave Lanctôt fit paraître en 1966 sous les auspices de la Commission du centenaire de la confédération ?

Nous ne le croyons pas, d'autant moins que ce *Montréal sous Maisonneuve* illustre, dans ce qu'elle a de plus plat et de plus consternant, toute une littérature historico-moralisante, que l'on continue ici et là de confondre avec l'histoire proprement dite.

Une des caractéristiques de ces ouvrages est d'aborder l'histoire du Canada par le biais de la monographie. En général, et c'est ici le cas, les renseignements sur le sujet même de l'étude ne suffiraient pas à remplir deux chapitres. Force est donc de noyer cette maigre documentation dans une histoire générale de la Nouvelle-France, laquelle est, de ce fait, appréhendée dans une perspective étroite qui fausse l'interprétation. Un autre trait commun à ces ouvrages est le goût de la polémique autour d'événements dont la portée justifie rarement leurs savantes exégèses. Les démonstrations de Lanctôt sur le combat du Long-Sault et le départ de Maisonneuve sont deux exemples de ces débats futiles et lassants.

Scrupuleux lorsqu'il s'agit des détails, l'auteur accumule les imprécisions quand il aborde les questions essentielles: recrutement et établissement des colons; stratification sociale et vie matérielle, mœurs et mentalités. Il semble diviser les habitants en deux catégories, les censitaires et les artisans (p. 102). Il paraît ignorer que l'engagé est, par définition, quelqu'un qui n'est pas libre de sa personne et qui ne possède pas de terre pendant la durée

de son engagement (p. 103). Il affirme à deux reprises que la Compagnie de Montréal cherche à recruter des engagés célibataires plutôt que de véritables colons (pp. 34, 75). Il s'étonne de trouver des traces d'inégalité sociale dans la Compagnie des habitants (p. 55) et voit une « nouveauté extraordinaire » dans la présence de trois syndics au Conseil de Québec (p. 115). Notons aussi des rapprochements surprenants comme « la division du pays en théocrates et libre-échangistes » (p. 184).

Son interprétation du recensement de 1666 est plus étonnante encore. La population, écrit-il, comprenait une centaine d'agriculteurs et une cinquantaine d'artisans, ceux-ci vendant à ceux-là les objets de leur fabrication (pp. 232, 237). Une longue fréquentation des documents, sinon le simple bon sens, aurait dû apprendre à l'auteur que 100 paysans ne font pas vivre 50 artisans et que les métiers déclarés sur les rôles d'embarquement ou de dénombrement ne signifient souvent rien. Tailleurs, pâtisseries, cordiers, tisserands, chapeliers, cordonniers, etc., dispersés dans les côtes, vivent du travail de la terre.

G. Lanctôt ne s'embarrasse pas de stratification socio-économique, mais nous offre en échange une sorte de classement moral de cette petite société. Il y a « les pieux associés », « le rapace M. de Lauzon », « l'énergique Closse », « l'intrépide et sagace Le Moyne », « l'intuitive et l'industrielle Jeanne Mance », « l'active Marguerite Bourgeoys », « l'honnête Jean Gervaise », « le bigame Chauvin », « l'entrepreneur Jean Aubuchon », « l'incorrigible Laporte », « l'opportuniste de Tracy », « l'aventureux Algonquin », « l'obséquieux Huron », « les ambitieux et vindicatifs Agniers », « l'impuissante Compagnie des Cent Associés » et, enfin, pour veiller aux destinées de cette « population de remarquable texture morale et physique », « l'actif, l'omniprésent, le vigilant Maisonneuve » . . . « soldat de ferme courage, de bon jugement, législateur avisé, magistrat judicieux . . . ».

On aura noté au cours de cette nomenclature édifiante le goût prononcé de l'auteur pour les adjectifs, placés de préférence avant le nom. Il est tout aussi prodigue de propositions introduites par un participe présent.

Dans l'ensemble la phrase est maladroite. Des termes impropres, des anachronismes assombrissent davantage la lecture, tels: « garçon de ferme » au lieu d'ouvrier agricole, « intégration » au domaine royal, au lieu de réunion, « traiteurs » au lieu de traitants et ce « guérilla » qui revient sans cesse.

La mièvrerie du style accentue le caractère artificiel, parfois même invraisemblable, des descriptions de la vie quotidienne. Depuis le . . . « défilé des cent cinq hommes de la recrue (1653), solides gaillards en justaucorps neufs et grands chapeaux de feutre, l'arquebuse à l'épaule . . . » (p. 90), en passant par « . . . les fillettes en robes longues et les bambins en pantalons (qui) jouaient et piaillaient devant les portes de maisons . . . » (p. 118) et les Sauvages . . . « brandissant leurs avirons et hurlant leurs cris gutturaux » (p. 213), jusqu'à Louis XIV qui décide « . . . de secourir son petit pays laurentien » (p. 191), il faudrait tout citer, y compris le fastidieux récitatif des attaques et cruautés iroquoises, qui occupe à lui seul plus de la moitié de l'ouvrage.

Nous ne nions pas qu'à côté des travaux des spécialistes, il faut faire place à une histoire pour le grand public et que le lancement d'une nouvelle mouture de Faillon, Ferland, Groulx et Maurault pouvait se justifier à la rigueur. Mais alors que la qualité des travaux de vulgarisation s'améliore partout ailleurs, faut-il que les nôtres demeurent éternellement attachés à une imagerie traditionnelle, à mi-chemin entre le panégyrique et l'historiette pour enfants, et que des hommes de lettres éminents donnent les premiers l'exemple de l'à-peu-près et du laisser-aller ?

Louise DECHÈNE

*Département d'histoire,
Université d'Ottawa.*